



CU Le Mans Métropole (Siren : 247200132)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté urbaine (CU)
Commune siège	Le Mans
Arrondissement	Mans
Département	Sarthe
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/11/1971
Date d'effet	19/11/1971

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Claude BOULARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	72000 LE MANS
Téléphone	02 43 47 47 47
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	210 635
Densité moyenne	785,80

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
72	Aigné (217200013)	1 661
72	Allonnes (217200039)	11 252
72	Arnage (217200088)	5 408
72	Champagné (217200542)	3 916
72	Chaufour-Notre-Dame (217200732)	1 080
72	Coulaines (217200955)	7 595
72	Fay (217201300)	629
72	La Chapelle-Saint-Aubin (217200658)	2 488
72	La Milesse (217201987)	2 657
72	Le Mans (217201813)	147 121
72	Mulsanne (217202134)	5 174
72	Pruillé-le-Chétif (217202472)	1 359
72	Rouillon (217202571)	2 589
72	Ruaudin (217202605)	3 471
72	Saint-Georges-du-Bois (217202803)	2 123
72	Saint-Saturnin (217203207)	2 588
72	Sargé-lès-le-Mans (217203280)	3 731
72	Trangé (217203603)	1 385
72	Yvré-l'Évêque (217203868)	4 408

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 44

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
<i>Eau à l'exclusion de l'hydraulique agricole</i>
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores

- Lutte contre la pollution de l'air
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT
- Contribution à la transition énergétique
Services funéraires
- Création, gestion , extension et translation des cimetières et sites funéraires
- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
Création et développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
<i>Lycées et collèges ; Construction, aménagement et entretien des locaux scolaires dans les zones et secteurs mentionnés aux 2° et 3° et réalisés ou déterminés par la communauté ; à l'expiration d'un délai de dix ans à dater de leur mise en service, la propriété et l'entretien de ces locaux sont transférés, sur sa demande, à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés ; en ce cas, les conditions de prise en charge des annuités d'emprunt afférentes à ces locaux sont déterminées par délibérations concordantes du conseil de communauté et du conseil municipal intéressé ;</i>
- Lycées et collèges
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
<i>Transports urbains de voyageurs à ce titre, elles peuvent organiser un service de mise à disposition de bicyclettes en libre-service ;</i>
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
<i>Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination de secteurs d'aménagement mentionnés à l'article L. 332-9 du code de l'urbanisme ; (abrogé par la loi n°2010-1658 du 29 déc 2010, art 28-III-G-2 et H-2, à compter du 1er mars 2012)</i>
- Plans de déplacement urbains
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Signalisation
- Parcs de stationnement
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social <i>Compétence « Service du logement et organismes d'habitations à loyer modéré » (décret n°71-922 du 19 novembre 1971)</i>
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Infrastructures
- Eclairage public
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires <i>Abattoirs, abattoirs marchés, marchés d'intérêt national</i>
Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>Services d'incendie et de secours, sous réserve des dispositions du chapitre IV du titre II du livre IV de la première partie du CGCT</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>Signalisation, Compétence « Études, travaux et missions y afférentes en matière de protection contre les crues.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
72	SM du bassin du Roule - Crottes (257201939)	SM fermé	225 380
72	Syndicat mixte "Sarthe Numérique" (257202432)	SM ouvert	545 996
72	SM d'aménagement et de la promotion de la Technopole de l'Agglomération Mancelle (257201608)	SM ouvert	210 635
72	G 9 Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe (200051944)	Pôle métrop.	335 970
72	SM de la région mancelle pour le stationnement des gens du voyage (257202382)	SM fermé	355 920
72	SM du Pays du Mans (200078426)	SM ouvert	269 611
72	SM du Circuit des 24 Heures du Mans (257201467)	SM ouvert	210 635
44	Syndicat mixte d'étude et de développement des services et des réseaux de communications électroniques des Pays de la Loire (MEGALIS) (254402530)	SM ouvert	2 240 750
72	SM Sarthe Est Aval Unifié (200079440)	SM fermé	63 148

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)